

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le **13/04/2023**

ID : 02B-212000434-20230408-2023080421-DE

**N° 2023/21
du 08.04.2023
domaine 7.1**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	13	13	00	00

CONVOCAATION	AFFICHAGE
03.04.2023	03.04.2023

Objet : Approbation du budget primitif général 2023

SEANCE DU 08 AVRIL 2023

Présents : Biaggi, Carballo-Bujan, Cholet-Allegrini, Martini, Mattei, Sisco, Sanguinetti JL Sanguinetti P, Sisco, Vuillamier,

Représentés : Fustier, Launoy, Pardini,

Absents : Esposito, Giorgi, Lancelle, Luciani, Marchioni, Peretti,

Secrétaire : Vuillamier

Le Maire retrace à l'attention du Conseil les grandes lignes du **budget primitif général 2023**, conformes au projet annexé à la convocation.

Le Maire précise par ailleurs que le référentiel M57 permet à l'organe délibérant de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel)

Après examen et délibération, le Conseil

ADOpte le BP 2023 qui se résume ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	2 645 504,00€	2 897 785,00€
Investissement	1 582 738,00 €	1 582 738,00€

AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Patrick SANGUINETTI

